

Département du Morbihan
Arrondissement de Lorient
Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial
Office de Tourisme de Belle-Ile-en-Mer

Séance du 15 Mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 15 mai 2023 à 8h30 - les membres du Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Belle-Île-en-Mer, légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Phare à Sauzon, sous la présidence de Pierre-Paul AUBERTIN.

MEMBRES PRESENTS

- Collège des élus : Jean-Luc GUENNEC, Noémie SOULIER, Tibault GROLLEMUND, Ronan JUHEL, Valérie LE BIHAN, Katia LE PORT, Dominique ROUSSELOT, Marie THUILLIER
- Collège des professionnels : Dominique MICHAUD, Pierre-Paul AUBERTIN, Laurent CLEMENT, Marianne LE POETVIN, Claude LEBORGNE, Stéphane MAUGER
- Collège des personnalités qualifiées : Dorothée GUEGAN, Pierrick PAINVIN

MEMBRES REPRESENTES

- Collège des élus : Hélène JUGEAU donne pouvoir à Dorothée GUEGAN, Soizic LUCAS donne pouvoir à Katia LE PORT
- Collège des professionnels : François DESARD donne pouvoir à Marianne LE POETVIN, Nicole LENOBLE donne pouvoir à Claude LE BORGNE
- Collège des personnalités qualifiées :

MEMBRES ABSENTS

- Collège des élus : Guillaume CHATELAIN
- Collège des professionnels :
- Collège des personnalités qualifiées :

Également présents : J. FROGER – Directeur de l'office de tourisme
G. PAILLET – Adjointe de direction de l'Office de tourisme

Nombre de conseillers
> en exercice : 21
> présents : 16
> votants : 20
Date de convocation :
le 5 mai 2023

Délibération n° 2023-05-15-005

Partenariat : Avenant 2023 N°1 à Convention de partenariat de service avec l'Office de Tourisme Baie de Quiberon le Grand Souffle

Les membres du comité de direction ont reçu le projet d'avenant 2023 N°1, par mail en date du 11 mai 2023, à la convention de partenariat de service avec l'Office de Tourisme Baie de Quiberon le Grand Souffle.

Le 15/05/2023, le Comité de Direction de l'Office de tourisme ayant approuvé la mise en place d'une convention de partenariat de service avec l'Office de Tourisme Baie de Quiberon le Grand Souffle relatif à la mise en place d'un point d'information touristique mutualisé (CF : Délibération 2023-05-15-004) est appelé à se prononcer sur l'avenant 2023, conformément à l'article 7 de ladite convention qui en précise les modalités fonctionnelles et financières pour l'année 2023.

Pour l'année 2023 après un temps de formation une présence physique sera assurée de la mi-juin à fin septembre, du mardi au samedi.

L'Avenant 2023 N°1 fixe le budget prévisionnel du « Point touristique mutualisé de la gare maritime de Quiberon » en application de la convention de partenariat de service 2023-2025.

DEPENSES PREVISIONNELLES 2023 AFFECTEES AU POINT TOURISTIQUE MUTUALISE DE LA GARE MARITIME

Pour l'année 2023, considérant les dépenses nécessaires à la mise en place des documents de communications et à la présence d'un personnel, l'office de tourisme Baie de Quiberon Le Sublime estime le coût supporté par la Société Publique Locale à 25 579,12 € ttc.

BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2023 - du 1er juin au 30 septembre

DEPENSES	HT	TTC
Achat PC portable	2 239,00 €	2 686,80 €
Imprimante : prise en charge Belle Ile Bus	- €	- €
Tél portable/forfait téléphonie	56,60 €	67,92 €
WIFI : prise en charge Belle Ile Bus	- €	- €
Location TPE : prise en charge Belle Ile Bus	- €	- €
Diverses fournitures de bureau (bureau, affichage plexis...)	400,00 €	480,00 €
Mobilier (panneau affichage)	3 000,00 €	3 600,00 €
Création graphique cartes Panneaux Affichage	705,00 €	846,00 €
Création graphique carte au sol	2 540,00 €	2 747,00 €
Revêtement carte au sol	2 942,00 €	3 530,40 €
Stickers habillage comptoir	300,00 €	360,00 €
Masse salariale Conseiller en séjour	8 874,00 €	8 874,00 €
Coût RH responsable Pôle Communication OTI (35h)	1 512,00 €	1 512,00 €
Coût RH chargée de mission Edition OTI (35h)	875,00 €	875,00 €
TOTAL	23 443,60 €	25 579,12 €

RECETTES PREVISIONNELLES 2023 AFFECTEES DU POINT TOURISTIQUE MUTUALISE DE LA GARE MARITIME

Conformément à l'article 7.1. de la convention de partenariat de service 2023-2025 :

- L'Office de tourisme de la Baie de Quiberon prend en charge le financement annuel du point mutualisé touristique de la gare maritime à hauteur de 50 %.
- L'Office de Belle Ile garantit le financement annuel du point mutualisé touristique de la gare maritime à hauteur de 50 %, comprenant la participation de la société Les Cars Bleus délégataire du transport public terrestre de voyageurs pour le compte de la Communauté de Communes.

Considérant qu'en 2023, la participation versée par la Société Les Cars Bleus au titre de l'information faite sur le réseau public Belle Ile Bus est fixée à 4 000 €, l'office de tourisme de Belle Ile en Mer s'engage à verser à l'office de tourisme Baie de Quiberon Le Grand Souffle une participation prévisionnelle de 8 789,56 €.

Décision du Comité de Direction :

Le comité de direction, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le directeur à signer l'Avenant 2023 N°1 à Convention de partenariat de service Office de Tourisme Baie de Quiberon le Grand Souffle - Office de Tourisme de Belle-Île-en-Mer pour la gestion de l'accueil et de l'information touristique en gare maritime de Quiberon.

Fait à Le Palais, le 15 mai 2023

Pierre-Paul AUBERTIN
Président de l'EPIC
Office de Tourisme de Belle-Île-en-Mer

